

DE BOUCHE À OREILLE

Mai 2018 N°211



St Marcel

actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité



STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

GASPILLAGE ALIMENTAIRE
P.4 & 5

VIE COMMUNALE
P.6 À 11

AGENDA
P.12 À 16



BRAVO LES ENFANTS

Spectacle des CM1, carnaval des écoles et du centre de loisirs, les occasions ont été nombreuses en avril pour se déguiser et faire la fête.



Gérard Volpatti
Maire de Saint-Marcel

ATTENTION
NOUVELLES ADRESSES E-MAIL
POUR CONTACTER LA RÉDACTION

COMMUNICATION@MARCEL27.FR
(MARION BOE)
MGEC@MARCEL27.FR
(NADEGE BOURDON)

Mairie de Saint-Marcel (27950)
55 route de Chambray
02.32.64.32.50
mairie@marcel27.fr

Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr

Suivez-nous sur Facebook
«Mairie Saint Marcel 27»

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, service communication, Armelle Dewulf
Impression : Imprimerie Gabel. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville, par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie

Préparons l'avenir ... de notre planète !

C'est une évidence de dire que l'avenir de notre planète est dans les mains de nos enfants ... Celle que l'on leur laisse en héritage souffre beaucoup par les choix de développement que nous faisons depuis un siècle déjà.

Je pense que l'éducation alimentaire de nos enfants est fondamentale, et parce que urgente, prioritaire. Nous savons aujourd'hui que notre planète ne supportera pas que l'humanité s'aligne sur les standards alimentaires du monde occidental.

Nous mangeons trop de viande et de protéine animale, nous mangeons trop de tout, tout le temps ! Souvent, nous mangeons des produits agricoles hors saison et qui viennent de loin. L'industrie alimentaire nous détourne des produits naturels en fabriquant notre goût et en standardisant les saveurs, tout en nous «empoisonnant» à notre insu. On ne parle que trop peu du scandale que représente le gaspillage alimentaire : en France, on jette plus de 30% de ce qui est préparé dans les réfectoires scolaires. Nous devons d'urgence changer ce mode de consommation.

Il est du devoir de chacun, parents, grands-parents, responsables des cantines, de former nos enfants à ne pas gaspiller la nourriture ; manger moins de protéines animales, plus de produits de saison et locaux ; goûter de tout mais pas n'importe où ; diversifier son alimentation, en respect avec son environnement. Cette éducation changera le rapport des enfants au monde.

Le travail fait par les responsables de l'animation de la cantine et par notre chef-cuisinier suit cette logique et la bonne coordination avec le monde enseignant est un plus. Notre responsabilité est de former ces futurs hommes et femmes à être engagés dans le combat de préservation et de respect du vivant. L'école donne les outils nécessaires pour cultiver l'esprit d'analyse et l'esprit critique qui assurent une liberté de penser.

Ce travail s'inscrit logiquement dans les choix qui ont été faits par la municipalité et la population, il y a plus de vingt ans. Cet engagement du conseil municipal par le biais de son service scolaire et de sa cantine est totalement assumé malgré le poids financier qu'il engage. Mais l'avenir de nos enfants et de la planète n'a pas de prix ...

Bonne lecture.

Sincèrement, Gérard Volpatti

RESTAURATION SCOLAIRE

Lutte anti-gaspi, les enfants déclarent la guerre



En France, en moyenne, 30 à 40 % de la quantité des produits du repas (de la préparation à la consommation) finit à la poubelle.

Le gaspillage alimentaire en restauration scolaire représente près de :
 > 70g/repas/personne en primaire,
 > 135g/repas/personne au collège,
 > 150g/repas/personne au lycée.

(Source Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt)

A Saint-Marcel, les enfants ont 400g de nourriture. Le gaspillage est de 51,60 g/enfant, soit un coût de 0,41 €/jour et 55,76 € pour 1 an (pour un repas facturé 3,25 €).

Le gaspillage alimentaire commence bien avant la poubelle : dès la culture du produit, à chaque étape de sa transformation, de son transport, de sa mise en vente jusqu'à nos assiettes, la moitié de la nourriture produite dans le monde est jetée.

QU'ENTEND-ON PAR « GASPILLAGE ALIMENTAIRE » ?

Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée : pain que l'on a laissé rassir, yaourts retirés des rayons car proches de leur date limite de consommation, nourriture oubliée dans le fond du frigo, mais aussi nourriture préparée et non consommée, épluchures et fanes de fruits et légumes que l'on aurait pu cuisiner...

C'est parce que c'est en travaillant avec les plus jeunes que l'on œuvre davantage pour le futur, deux classes de l'école Jules Ferry (classes de CM1/CM2 de Mme NIRLO et de CM1 de Mesdames DUVAL & GREBOVAL) ont répondu favorablement à l'initiative lancée par Seine Normandie Agglomération et se sont engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

PRÉSENTATION DU PROJET

Il existe différentes façons d'organiser la restauration collective dans les établissements scolaires. Certaines écoles disposent d'une cuisine autonome, alors que d'autres se font livrer par une cuisine centrale. Le service peut aussi être fait au plat, ou à l'assiette... Autant de profils, autant de contraintes différentes pour mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage.

Aussi 4 écoles ont-elles participé à cette action : St Marcel, Pacy sur Eure, François Mitterrand et Château St Lazare à Vernon.

Mi-janvier, les classes « référentes », encadrées par le personnel de restauration, la collectivité et SNA, ont procédé à la pesée des restes alimentaires. Sur cette semaine, au sein de leur cantine, les enfants ont pesé les restes des plats non servis ainsi que ceux des assiettes.

Entrée, viande, accompagnement, pain, tout a été minutieusement trié et les résultats ont été répertoriés dans des tableaux. Ce travail de longue haleine a permis d'obtenir des chiffres très concrets et d'identifier les raisons du gaspillage alimentaire.

DES RÉSULTATS VARIABLES

Saint-Marcel, avec une moyenne de gaspillage de près de 52g/enfant arrive en seconde position derrière Pacy (17g) et avant Vernon (100g).

Les raisons sont nombreuses et variables d'un restaurant scolaire à l'autre : surestimation des quantités à préparer, modalités du service non adaptées, qualité insuffisante des plats et aliments proposés (qualité gustative, assaisonnement, présentation...), absence de relation entre les jeunes convives et les équipes de cuisine, habitudes et préférences particulières des élèves, représentations vis-à-vis de certains aliments comme le brocolis...

La 2^{ème} phase des pesées aura lieu du 14 au 18 mai avec le même menu qu'au mois de janvier en essayant d'appliquer les propositions d'amélioration :

- ¥ SNA mettra à disposition durant cette semaine un composteur,
- ¥ Un travail est mené en amont avec le personnel de la restauration sur les quantités proposées.
- ¥ Le plat principal est maintenant servi dans des plats plus petits.
- ¥ Sensibilisation des élèves au gaspillage avec le livret « anti gaspi ». Ce livret sera remis aux élèves et aux parents.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉMARCHÉ

Une visite de la ferme des « Pas sages » de Bois Jérôme était organisée le 17 avril pour les 2 classes référentes de Jules Ferry 1 qui participent à cette action. L'occasion pour chacun de découvrir l'agriculture sous un autre jour.

Enfin, un spectacle intitulé « Ratatouille Rhapsody » sera proposé aux enfants et parents le lundi 25 juin en début de soirée à l'EPA.



Plus d'infos : Services Périscolaire de la Mairie et Environnement de Seine Normandie Agglomération

02.32.64.32.50 periscolaire@ville-saint-marcel27.fr

RETOUR EN IMAGES...

Les travaux de la route de Chambray se poursuivent



La dernière tranche des travaux de réfection de la route de Chambray se poursuivent jusqu'au 25 mai. La zone de travaux se situe entre la rue des Moulins et la rue du Soleil.

Le chantier comprend : pose de bordures, réalisation de 2 quais bus dont un « en écluse », mise en place d'un mur de soutènement en bois, réalisation de trottoirs en béton désactivé, mise en place d'une priorité à droite sur les rues débouchant sur la Route de Chambray (en continuité des précédents travaux), création d'un plateau surélevé au carrefour rue de Montigny / Bld des Blanchards, de places de stationnement, d'une zone 30Km/h.

La rue est BARRÉE durant les travaux ; une déviation est mise en place par les Boulevards des Blanchards et de Gaulle. Merci de votre patience.

Foulées André Heute



Les traditionnelles foulées André Heute se tenaient dimanche 8 avril dernier.

Côté podiums :

Remportent le 5 km : Romain DESMOUSSEAUX, Benoit GRIMAUD, Loïc FORET pour les messieurs et Lucie LEREBOURG, Valentine HUZE, Alizée FERRY pour les dames ;

Remportent le 10 km : Antony COGNIN, Lournet BONDON, Romain BARON pour les messieurs et Véronique HERTAY, Carole LEBLANC, Sandrine PROCHASSON pour les dames.

Mention spéciale à nos amis de Nüdlingen (Allemagne) venus spécialement pour l'évènement.

Félicitations à toutes et à tous.





ZOOM SUR...

la vie des clubs et assos

+ d'infos

SERVICE SPORTS ET ASSOCIATIONS

Espace Saint-Exupéry

Rue Jules Ferry

02.32.54.90.88

association@ville-saint-marcel27.fr

**Merci à tous nos Judokas,
aux arbitres, aux
commissaires sportifs,
et à nos bénévoles du Club de Saint
Marcel JUDO,
sans qui rien n'aurait été possible ...**



**350 INSCRITS
289 PARTICIPANTS !!!
SUR
17 CATÉGORIES**

**Un grand Merci, également à la ville de
Saint Marcel pour son soutien !!!**

**TOURNOI CADETS 2018
AU GRÉVARIN**

organisé par St Marcel JUDO

5ème édition régionale



KARATÉ : JOHAN LOPES CHAMPION DE FRANCE COMBAT 2018

C'est à Reims, ce samedi 14 avril 2018, que Johan Lopes remporte le titre suprême de Champion de France Combat 2018 (catégorie Senior Masculin -60kg), pour la 6^{ème} fois.

Inaltérable, notre Professeur Principal Combat s'est imposé comme le patron de sa catégorie. Au niveau international, Johan, médaillé européen, est à ce jour classé 20^{ème} à la Ranking WKF (classement mondial).

Après sa très belle 3^{ème} place à l'Open de Paris (Karaté 1^{er} League WKF) et une Coupe de France remportée haut la main, Johan reste actuellement le karatéka français le plus titré de sa catégorie et reste donc le mieux placé pour la course à la qualification aux JO 2020 de Tokyo.

Les Rouges et Blancs SMK, sont très fiers de ce titre obtenu par leur Professeur Principal Combat, titre qui se rajoute aux résultats déjà très satisfaisants pour SMK, avec pas moins de 12 podiums nationaux dont 4 Champions de France et une magnifique 3^{ème} place au Championnat de France Kata (Équipe Senior Féminine) !!

Pour toutes informations : smk27950@gmail.com



SPECTACLE ET GOÛTER POUR LES BOUT'CHOU

Chaque année, l'association des assistantes maternelles offre un spectacle et un goûter aux Bout'Chou dont elles s'occupent. En ce 18 mars, tous ont partagé un moment convivial et sympathique autour du thème « les petites bêtes ».





LE CARNET

Naissances :

Marilou NAILORD, Tristan GOUTAILLER, Nassim FRAJ, Lucien PAPPENS

Décès :

Simonne LETELLIER épouse LEGENDRE, Charles BOUE, Jacques ARONDEL, Johnny DELALANDE, Flora HUMBERT épouse MERCKLING

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

LE CHÈQUE ÉNERGIE €

solidaire
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

juste
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois...

simple
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (la seule déclaration de revenus suffit).

Le chèque énergie
remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018.
Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires ; toute sollicitation en ce sens est à refuser.

chequeenergie.gov.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

CHANGEMENT DES COMPTEURS D'EAU

SNA va prochainement procéder au renouvellement des compteurs d'eau ayant plus de 15 ans. Si vous êtes concerné(e), un courrier vous sera adressé par le service de l'eau afin de planifier un rendez-vous.

CHÈQUE ÉNERGIE

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site :

www.chequeenergie.gov.fr
rubrique Espace bénéficiaire/
vérifier mon éligibilité

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions sont ouvertes par le service Mobilités de SNA du 9 mai au 31 juillet.

Renseignements et horaires sur sna.fr ou 02.32.53.95.37.

COLIS DE NOËL AUX PERSONNES ÂGÉES

Nous vous rappelons que pour une meilleure répartition et gestion des colis de NOEL, le CCAS procède à une inscription, la distribution n'étant désormais plus automatique.

A NOTER : Retrait des colis uniquement lors des permanences - Tout colis non retiré lors des permanences sera remis à une association caritative.

Pour vous inscrire, il faut être âgé de plus de 65 ans ou avoir 65 ans dans l'année 2018 et habiter SAINT-MARCEL.



COLIS DE NOËL AUX PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Bulletin à retourner en mairie avant le 30 septembre 2018

Vous êtes

une personne seule : colis simple

mariés : colis couple

Madame Monsieur

Monsieur et Madame

Nom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Vos prénoms :

Date de naissance : _____

Madame : _____

Monsieur : _____

Vos dates de naissance :

Madame : _____

Monsieur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

- Retrait du colis de Noël à la Salle MARIGNY pendant les permanences
 Dans l'incapacité de se déplacer

CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Voter, résultats de la consultation portant sur la Comm'

Concernant la page Facebook de la ville

- 26 % Je ne la connais pas
- 19 % Oui, mais j'y vais très occasionnellement
- 18 % Je ne la consulte pas
- 15 % Oui, j'y vais tous les jours
- 13 % Oui, j'y vais plusieurs fois par mois
- 10 % Oui, plusieurs fois par semaine

Classez par ordre de priorité les types de contenu que vous souhaitez trouver en consultant la page Facebook de la ville ?

- 21 % Activité générale de la ville
- 19 % Informations d'urgences
- 18 % Agenda des événements à venir
- 13 % Reportage photo des événements/actualités mais aussi des articles de la presse locale

Concernant le site internet de la ville (le connaissez-vous et répond-t-il à vos besoins ?)

- 44 % Oui, tout à fait.
- 30 % Oui, plutôt
- 12 % Non pas vraiment mais aussi Non je ne le connais pas
- 2 % Non, pas du tout.

Nous vous remercions d'avoir voté. Grâce à vous, nous travaillons à améliorer nos outils de communication, en fonction de vos réponses, mais également en fonction de vos commentaires.

Ne manquez pas, jusqu'au 5 mai, la consultation portant sur l'arrêt de l'éclairage public la nuit.

Recevez-vous le BAO, le lisez-vous ?

- 80 % Oui, je le lis intégralement
- 17 % Oui, partiellement
- 2 % Non, je ne le reçois pas.

Les informations dans le BAO vous intéressent-elles ?

- 47 % Oui, toujours
- 42 % Oui, parfois
- 11 % Oui, occasionnellement

Quels sont les contenus que vous souhaiteriez développer davantage ?

- 26 % Urbanisme/Voirie
- 25 % Commerce/ animation
- 19 % Vie associative
- 18 % Environnement
- 8 % Mobilité/Transport
- 4 % Jeunesse/ Petite enfance

Concernant une diffusion trimestrielle du BAO par trimestre :

- 80 % Non, toujours par mois
- 20 % Oui, par trimestre

1 Téléchargez

2 Lancez l'app

3 Rejoignez

4 Votez !

Téléchargez l'application
Voter depuis votre
téléphone ou tablette



Pas d'équipement compatible ?
Participez en ligne : <https://vote.voter.co>

Démarrez l'application
et créez votre compte



Géolocalisation
ou
Code groupe



Rejoignez votre
groupe avec le
code :

Marcel27



CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Nettoyage de Printemps

ENTREtenir devant chez soi et dans son jardin,
C'EST RENDRE SA VILLE PLUS BELLE



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons et balcons fleuris réunit plus d'une cinquantaine de participants.

Il a pour objet de récompenser les initiatives personnelles en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins et balcons privés.

Les personnes qui souhaitent participer à la campagne de fleurissement pour l'année 2018 sont priées de s'inscrire en mairie avant le 28 mai. Le jury passera à partir de la deuxième quinzaine de juin.

A noter : les personnes ayant déjà obtenu le premier prix sont déclarées hors concours pour 3 années mais peuvent néanmoins participer.

Bulletin d'inscription

Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2018

A retourner avant le 28 mai 2018 à :

Mairie de Saint-Marcel / BP 2273 - 27950 St-Marcel

Choix de la catégorie :

- Catégorie 1 : Jardin visible de la rue
- Catégorie 2 : Balcon ou terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique
- Catégorie 3 : Commerçants, banques, hôtels, restaurants, cafés

Coordonnées :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

J'accepte que mon adresse personnelle soit communiquée dans les publications de la mairie :

oui non

DÉSHERBAGE CITOYEN

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun d'entretenir l'espace trottoir attaché à son habitation et d'y pratiquer un désherbage intelligent c'est-à-dire raisonné et sans utilisation de désherbants ni produits chimiques, totalement interdits.

De nombreux conseils de pratique sont disponibles sur internet.

Pensez à l'arrachage manuel bien sûr mais aussi par exemple l'utilisation d'eau bouillante salée ou eau de cuisson chargée en amidon qui a fait ses preuves à moindre coût et sans conséquences nuisibles pour l'environnement.



INTERVENTION
DES RIVERAINS

INTERVENTION
DES AGENTS DE LA VILLE

VIE MUNICIPALE

Fête foraine

Du 4 au 10 mai

S'il n'est pas besoin de vous rappeler que la fête foraine se déroulera du 4 au 10 mai, avec le tir du feu d'artifice le samedi, nous tenions à vous rappeler les modalités de participation à la retraite aux flambeaux du samedi.

Rendez-vous sur le parvis de l'espace Saint-Exupéry à 21 heures où un lampion et un ticket de manège sera remis à tous les enfants (dans la limite de 200 participants, participation gratuite et sans inscription préalable. Pour des raisons de sécurité, des objets LED seront prévus pour les plus petits). Départ en cortège vers 21h30 pour rejoindre le complexe Léo Lagrange d'où chacun pourra admirer le feu d'artifice.

Commémoration

Une commémoration de la fin de la Guerre 1939-1945 en Europe se déroulera le mardi 8 mai.

11h15 : réunion devant la mairie, 11h30 : départ en cortège, 11h45 : cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe. Un vin d'honneur sera servi à la mairie à l'issue de la cérémonie.

Don du sang

Mardi 22 mai de 15h à 19h, salle du Virolet.

Conseil Municipal

Jeudi 31 mai à 20h30, salle du Conseil.
Séance publique.

Spectacle des enfants du périscolaire

Vendredi 1er juin à 20h30

Rendez-vous à 20h30 au centre culturel. Un spectacle entièrement réalisé et orchestré par les enfants fréquentant l'accueil périscolaire.

MARCEL FAIT
LA FÊTE DES VOISINS

25 MAI 2018
À PARTIR DE 19H
RUE J. FERRY
FACE AUX ÉCOLES

MAIRIE DE SAINT-MARCEL
02.32.64.32.50
SAINT-MARCEL27.FR

Amenez votre pique-nique
une boisson, vos couverts et venez les
partager entre voisins à l'espace Tournesol
Tables et chaises à disposition sur place

LOISIRS

Arts plastiques

> Stage intensif de dessin et peinture les 2 et 3 juin de 10h à 17h. Groupe de 5 participants. Le matériel est non fourni. 55 €/2 jours.

> Stage été de dessin et peinture pour juniors à partir de 7 ans du 2 au 6 Juillet de 15h à 17h. Groupe de 5 participants, matériel fourni. 75 €/5 jours.

Renseignements et inscriptions : 06 17 90 20 07
artsplastiques27@gmail.com

À DÉCOUVRIR

Soirée dansante avec l'association Vis ta Danse

Le samedi 2 juin, l'association Vis ta Danse vous propose une soirée danses de salon animée par Anaïs à la salle du Virolet.

Pour commencer un stage de tango de 20h30 à 21h30 (5 €) et, de 21h30 à 1h, soirée dansante (toutes danses : valse, tango, paso, quick step, rock, danses en ligne, salsa, bachata, cha-cha ...).

Adhérents 10€, sinon 13€

Venez nombreux, belle ambiance de danse.

ST MARCEL
LOTO
SALLE DU VIROLET

SAMEDI
26
MAI

Ouverture des portes à 18h30 – Début des jeux 20h30
Réservations : **06 71 96 61 37**

Bons d'achat de 300 €, 150 €, 100 € et 50 €
2 écrans TV full HD 80 cm, vélo enfant
Salon de jardin, montres connectées,
Réfrigérateur, smartphone, LOT SURPRISE
Caméra sport, et d'autres gros lots !!!
SUPER TOMBOLA

Tarifs loto traditionnel
1 carton : 3€
11 cartons : 20€
3 formules au choix avec annex

Tarifs parties spéciales
La Bourse : 4€
L'aller-retour : 4€
Le trèfle : 3€

Animé par LENA
Restauration sur place
1 carton offert par participant

ECOLE JULES FERRY

VENEZ VOUS INITIER AUX SECOURS ET SAUVETAGE AQUATIQUE

DU 30 AVRIL AU 04 MAI 2018
OU
DU 07 MAI AU 11 MAI 2018
10 places
9h30-10h45

APPRENDRE DES GESTES SIMPLES QUI SAUVENT DES VIES.

CONDITIONS :
ETRE AGE DE 10 ANS MINIMUM
ET REUSSIR LE TEST D'ENTREE*
25€ LA SEMAINE

GRAINE DE SAUVETEUR

ESPACE NAUTIQUE DE LA GRANDE GARONNE
UCPB
ESPACE NAUTIQUE GRANDE GARONNE 1 Rue Louis Bachelier - 31095 Saint-Marcel 02 32 98 82 80

Conférence & Atelier
Samedi 2 juin 2018 - 14h30

LA CONVERGENCE DES DIVERGENTS
le cerveau, le cœur, le corps
des enfants à haut potentiel
&
repérer, comprendre et accompagner
le multipotentiel

Format
conférence
100 places, 1 heure
suivi de:
atelier **sur inscription**
30 places, 1 heure

Réservation
acteursdevie@yahoo.com

Lieu
Espace Saint Exupéry,
3 rue Jules Ferry
27950 Saint-Marcel

Tarif
prix libre

Animation
Fabienne POUILLEUTE
Muriel ROGNANT

SENIORS



Repas à thème Pommerais

Mercredi 16 mai 2018 à 12h30

Couscous et nougat glacé

Prix du repas : 14.50 euros, chèque à l'ordre du Trésor Public.

Pensez dès à présent à réserver votre place pour notre suprême de poulet et tarte tatin, mercredi 13 juin.

Le restaurant accueille toute personne de 65 ans et plus le midi en semaine. Menus disponibles dans la rubrique « social » sur www.saint-marcel27.fr (8,70 €uros/repas).

Voyage des Aînés

La municipalité et le CCAS sont heureux de vous inviter au voyage annuel des Anciens qui se déroulera les mardi 15 et jeudi 24 mai. Destination : VILLAGE FROMAGER ET CHATEAU DE VENDEUVRE.

Pour chaque voyage, le rassemblement aux cars est prévu à 7h45 pour un départ à 8h15 précises. Pour le bon déroulement de ces deux journées, chacun devra impérativement respecter la date qu'il aura choisie. Aucune confirmation de réservation ne vous sera adressée. Retour sur Saint-Marcel prévu vers 19 heures.

Le voyage est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus, résidant sur la commune de ST MARCEL.

Une participation de 65€ sera demandée pour les conjoints de moins de 65 ans et un montant de 70€ pour les personnes extérieures à la commune – (règlement à l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public)

Possibilité de vous inscrire encore jusqu'au 11 mai. Bulletin disponible dans notre précédente édition ou sur notre site internet www.saint-marcel27.fr.

Concours de belote

Mardi 5 juin de 13h30 à 18h

Le club des retraités organise son concours mensuel, espace Saint-Exupéry.

SPORTS

Tennis de table

Matches 1/2 finale Coupe E le 15 mai, 1/2 finale Coupe Mixte le 22 Mai, de 20h à 23h salle de jeux des écoles.

4 équipes sont inscrites en Coupe de l'Eure et défendent les couleurs de St-Marcel lors des 1/2 finales qui se dérouleront les mardis 15 et mai : Coupe 750 avec Jean et Enzo, Coupe 1000 avec Jérôme et Joël, Coupe 1250 avec Thierry et Hussein, Coupe mixte avec Corinne et Sylvain.



Judo

Stage du 30 Avril au 4 Mai, de 9h à 17h30, Centre sportif Léo Lagrange.

SMV Handball

Match le 4 Mai à 20h30 contre Sélestat, salle du Grévarin (Vernon).

Boules Lyonnaises

Concours les 17 mai et 3 juin, complexe Léo Lagrange.

Football

Un stage de perfectionnement aura lieu pour les jeunes nés entre 2005 et 2013 sur les complexes sportifs du Cosac et Léo Lagrange du mercredi 2 au vendredi 4 mai.

Pour toutes inscriptions, merci de contacter Jean-Claude Derache au 06.60.81.22.58 ou sur le site internet <http://stmarcelfootball.footeo.com/>.

Les 10 premiers inscrits au stage de mai pourront bénéficier d'une promotion de 20 Euros sur le stage de Saint Marcel/ R  al Madrid qui aura lieu du 27 au 31 ao  t.

F  licitations aux U13 f  minines et au staff (Olivier, J  r  me, Mathieu, Youri, Agn  s, Florian) pour leur belle 2  me place    la finale d  partementale de la coupe de France qualificative pour la finale r  gionale.

Apr  s la finale r  gionale futsal    Caen en f  vrier dernier, nos filles repr  senteront de nouveau Saint Marcel    la finale r  gionale U13F    Deauville le 5 mai.

   VENIR

Les   l  ves de l'  cole de musique font la F  te de la Musique

Jeudi 21 juin    18h30

C'est la f  te de la musique : le premier jour de l'  t  , les rues dansent, c'est fantastique ! Le centre culturel   galement s'embrase... Prends-moi la main, viens   couter !

Entr  e libre

M  DIATH  QUE

Espace Saint-Exup  ry
02.32.54.87.10

Krok'histoires

Mercredi 2 Mai    15 h
A partir de 4 ans.
Viens   couter des histoires. Sur r  servation.

Club de lecture

Mercredi 19 mai    10h
« Des livres et vous ».



Et du 6 avril au 31 juin, la m  diath  que accueille les tableaux des arts plastiques autour du th  me « Fais ce qu'il te pla  t ».

Attention : fermeture de la m  diath  que du 9 au 12 mai.

CENTRE CULTUREL

1 rue Jules Ferry
02.32.64.34.64

www.centreculturelguygambu.fr



Paris sera toujours une f  te

Samedi 26 mai    20h30

Paris et ses traditions du music-hall.

Deux heures de f  eries rythm  es et color  es: danses, gags, can-can... Vous avez rendez-vous !

En effet filles et gar  ons vous attendent pour une soir  e    ne manquer sous aucun pr  texte.

Entr  e : 28,50 Euros

MARCEL

FAIT

LA FÊTE DU 4 AU 10 MAI 2018

PLACE J.FERRY

FEU D'ARTIFICE

FÊTE FORAINE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX



4 au 10 mai



Sam. 21h



Sam. 22h

Un ticket de manège
offert aux enfants
participant à la retraite
aux flambeaux
02.32.64.32.50
SAINT-MARCEL27.FR